



section des administrations centrales, sdac

Les conducteurs d'administration centrale, ne veulent pas que leur métier disparaisse. Ils sont titulaires ou contractuels, Ils ont passé le concours spécialisé « conducteurs ». Ils ont eu des contrats de « conducteurs » : 10 hommes et femmes attachés à leur « culture » de conducteurs, pour beaucoup, depuis plus de vingt ans, accompagnent ces hauts fonctionnaires, ces hommes qui gouvernent l'administration de la Culture. Mission de confiance, de discrétion, de responsabilité et de dextérité professionnelles. Ils sont des artisans et, certes si le corps des « conducteurs automobiles » proprement dit n'existe plus, englobé dans celui des ATMC, il n'en demeure pas moins qu'ils appartiennent à un vrai corps de métier, chargé de mémoire et de solidarité.

Mais, au 1^{er} janvier prochain, il n'y aura plus de conducteurs en centrales.

Ils n'ont même pas été avertis de la réunion du 12 septembre dernier où les représentants du personnel étaient invités par la secrétaire générale adjointe à débattre de la fonction de conducteur automobile en administration centrale. D'ailleurs les directeurs n'étaient pas plus, apparemment, au courant.

Quelle incroyable inconséquence de la part de l'administration de vouloir balancer sans prévenir 10 agents, au métier irréprochable, et de les renvoyer à des formations et à la tentation de retraite anticipée !

Administration, vous n'avez pas encore appris à respecter le métier des autres. On ne parle pas ici de vocations : ils viennent tous d'itinéraires de vie bien différents mais vous les dirigez sans habileté, droit dans le mur.

Aucun feu rouge ne s'est allumé depuis la circulaire du 2 juillet 2010. Certes, il y était déjà traité de la rationalisation de la gestion du parc automobile, et de la rupture de « pratiques anciennes, particulièrement dommageables pour la gestion des finances publiques », mais ils sont des humains, et pas seulement des pratiques anciennes !

Aucune réunion ne s'est tenue depuis préparant loyalement cette sentence, présentée comme sans recours, de la fin de leurs missions.

Vos carrefours sont dangereux : il n'y a plus de priorité à la politesse et à l'écoute d'agents servant correctement l'État.

Vous êtes en embuscade, cachés derrière la circulaire interministérielle imminente, ordre imparable auquel, même un ministre ne saurait répliquer, semble-t-il.

Bravo pour les nouveaux courages en place : la nouvelle sous-traitance arrive avec l'automne : avez-vous les chiffres prouvant l'économie d'un tel acte ne reflète-t-il pas la déroute et les

économies explosées de notre pays mal conduit. Avec la téléphonie, la surveillance, l'accueil, et bientôt les missions « métiers » dans les directions centrales, ils sont les nouveaux jetés d'un Ministère que l'État a mis en faillite et en non respect des droits. On casse ce qui participait intimement de la vie quotidienne, et de sa force de proximité ces métiers de liens.

Vous balancez des ultimatum que rien ne laissait prévoir sauf l'habitude qu'on prend de voir des décisions prises sans qu'aucune consultation préalable, ou même simple réunion d'information, n'aient été tenues.

Vous voulez saborder une nouvelle fois un métier au ministère : et, de plus et sans complexe, ne vous adressant qu'aux conducteurs d'administration, vous vous amusez à tordre le cou à la solidarité entre conducteurs de centrales et du cabinet : briser les solidarités sous prétexte de périmètres administratifs et de circulaires interministérielles incontrôlables : c'est choquant.

Vous voulez une restructuration : mais avez-vous bien compris ce que c'est qu'un métier de vingt ans ou plus. Vous avez dû envisager que ceux qui s'approchaient de la retraite quitteraient votre navire et que les autres restant subiraient une formation de reconversion arbitraire ? Apprenez, Madame la ministre et Mesdames et Messieurs les nouveaux serviteurs zélés de circulaires aveugles qu'ils n'abandonneront pas leur métier, que nous demandons un débat réunissant l'ensemble des conducteurs du ministère de la Culture, le passage en CHSCT et en CT comme de droit de toute modification de l'organisation actuelle.

Vous allez certainement leur promettre un plan de restructuration, accompagné pour certains de promesses de primes de restructuration, d'allocations d'aide à la mobilité et, pourquoi pas, même des indemnités de départ volontaire. Et, surtout, pour d'autres vous saurez, comme il est toujours dit- mettre tout en œuvre de la part de vos services pour la formation d'agents déjà fort bien formés et qui ne demandent pas un instant d'autre formation que celle de l'État pour apprendre l'écoute, le droit et le respect des procédures.

Même si on ne peut être que favorables aux réductions de pollution et de consommation d'énergie, à l'acquisition réfléchie de véhicules adaptés, on ne peut accepter les méthodes utilisées. Ce n'est pas aux agents de servir d'alibi et à pâtir de l'impuissance du gouvernement à gérer correctement les questions du développement durable.

Les chauffeurs, unis, disent NON, AVEC FORCE , à la suppression de leurs missions au ministère de la Culture et de la Communication.

Mais, nous portons tout espoir dans l'arrivée du nouveau secrétaire général qui ne saurait être insensible à cette situation.